

à Monsieur le Maire de Moûtiers

Monsieur le maire,

Quand nous avons appris que vous convoquiez une « conférence locale de santé » ce 28 avril en mairie, destinée notamment à faire le bilan de cette saison sans service de chirurgie et sans « service d'urgences à proprement parler » dans votre ville, ainsi que pour aborder d'autres développements après la rencontre que vous avez eu avec l'ARS et la direction du CHAM, nous fûmes étonnés de ne pas y être conviés, ni même d'en être informé.

Vous savez pourtant tout le travail que nous accomplissons en tant qu'association d'usagers et l'intérêt que nous portons aux retours des professionnels de santé, puisque ce fut le thème de notre campagne d'informations cet hiver, destinée à recueillir les retours d'expérience sur le fonctionnement du NOUVEAU PARCOURS DE SANTE, sans urgences vitales à Moûtiers.

C'est pourquoi, puisque c'est vous qui invitez et non l'ARS, vous ne pouvez pas cette fois-ci arguer d'une volonté de l'Etat. Comment voulez-vous que l'ARS accède à notre demande légitime d'être invité en tant qu'association représentative des usagers pour réaliser le bilan de saison ou pour siéger au CHAM si vous-même, le maire de notre ville siège de l'hôpital de Moûtiers, vous ne nous invitez pas.

Avant d'être maire de Moûtiers, vous étiez membre du Collectif, et même membre du CA. Vous aviez annoncé à l'époque partager l'intégralité des positions du Collectif en annonçant même que le comportement de l'ARS était un DENI DE DEMOCRATIE. Or, vous devez vous souvenir que tout au long de l'année 2013 nous revendiquions d'être membre du COPIL qui étudiait la nouvelle organisation sanitaire de la Tarentaise et Arlysère.

Dans ce dossier, depuis le début, les problèmes découlent du manque de démocratie, de manque d'écoute du personnel et des usagers. La démocratie est pourtant un thème majeur souvent présent dans vos discours, interpellant même la jeunesse sur le nécessaire combat permanent pour la préserver.

Nous avons écrit récemment à la direction de l'ARS pour demander notamment:

1. La reconnaissance de notre association comme représentative des usagers pour le bassin de santé de Moûtiers
2. L'invitation à ce titre de notre association, dans les différentes instances où sont représentés les usagers et notamment l'instance qui fera le bilan de la saison écoulée
3. Un siège au Conseil de Surveillance du CHAM
4. Un bilan de cette saison avec transparence des chiffres

Au nom de la démocratie sanitaire, nous réitérons donc notre demande de siéger à cette CONFERENCE LOCALE DE SANTE que vous avez convoquée, notre association ayant la légitimité pour représenter les usagers (350 adhérents dont 170 à Moûtiers) en tant que membre de la Coordination Nationale qui est reconnu à ce titre par le Ministère.

Le président du collectif
Bernard Gsell